

Démarche : Département du Loiret - Bourse d'études et de projets pour les étudiants en médecine - Renouvellement

Organisme : Cap Loiret Santé

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Sont bénéficiaires :

- les étudiant(e)s en médecine de premier et second cycle à partir de la première année d'externat pour les étudiants inscrits dans une faculté européenne ; à partir de la seconde année pour les étudiants inscrits dans une faculté française ;
- les étudiant(e)s en médecine de troisième cycle (à partir de la 1ère année d'internat de médecine générale) ;
- les étudiant(e)s en odontologie 3ème cycle (court).

Nature du dispositif :

Subventions de fonctionnement au titre de l'indemnité d'étude et de projet professionnel pour les étudiants en médecine (Art L. 1511-8 du CGCT).

Point de vigilance :

Aucun dossier ne sera traité entre le 1 novembre de l'année en cours et le 1 février de l'année suivante (exemple : pas d'instruction entre 1 novembre 2023 - 1 février 2024)

A NOTER : Le Département du Loiret utilise la plateforme demarches.adullact.org pour publier et suivre les différentes démarches. A ce titre, les notifications seront réceptionnées avec l'adresse ne-pas-repondre@adullact.org

Dans le cadre du renouvellement de votre demande de bourses, il vous est demandé de mettre à jour les pièces justificatives de votre dossier.

Numéro de dossier de votre première demande

Coordonnées

Nom

Prénom

Adresse

Complément Adresse

Téléphone

Courriel

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Certificat de réussite de l'année scolaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB

si changement de coordonnées bancaires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation sur l'honneur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation revenu fiscal

année en cours

Dispositions relatives à la loi "Informatique et libertés"

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que les informations recueillies fassent l'objet d'un traitement automatisé par le Département du Loiret en vue de l'examen de la demande de bourse et de son instruction, ainsi qu'aux fins de l'établissement de statistiques après anonymisation. Dans le cas d'informations personnelles concernant des personnes tierces, vous garantissez être en droit de communiquer ces informations et que celles-ci sont exactes. Les données sont conservées pendant 10 ans. Les destinataires des données sont les services du Département du Loiret habilités et le sous-traitant Addulact. Le refus de communiquer ces données rend votre demande incomplète et donc irrecevable. Conformément aux dispositions de la Loi n° 7817 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement UE 2016/679 sur la protection des données du 27 avril 2016, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, d'un droit à la portabilité de vos données, à la limitation du traitement, à définir des directives, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente. Ces droits peuvent être exercés auprès du Département du Loiret – SATE/Cap Loiret Santé, 45945 Orléans, délégué à la protection des données, protectiondonnees@loiret.fr

J'ai bien pris connaissance des dispositions relatives à la loi "Informatiques et Libertés" et j'accepte que les données à caractère personnel enregistrées lors de l'accomplissement de cette démarche soient conservées pour un durée de 10 ans à compter de la clôture de la démarche.

Cochez la mention applicable

Oui

Non